



Aide multicritère à la décision et évaluation environnementale stratégique de l'aménagement des ports minéraliers en Guinée maritime

Mariama DIALLO

Étudiante, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Québec-Canada

Chercheuse au Centre national des sciences halieutiques de Boussoura (CNSHB), Conakry, Guinée. Depuis 2013, étudiante au programme de Doctorat en sciences de l'environnement à l'Université du Québec à Montréal, Québec, Canada.

Co-auteurs : Dan Lansana KOUROUMA, Centre d'études et de recherche en environnement (CÉRE); Jean-Philippe WAAUB, Professeur au département de géographie à l'UQAM; Alkhaly DOUMBOUYA, Chercheur au Centre national des sciences halieutiques de Boussoura (CNSHB); Karim SAMOURA, Directeur général des Instituts, Directeur des Relations Internationales, Université Aube Nouvelle

Résumé : La Guinée maritime est une région qui s'ouvre sur l'océan atlantique sur environ 300 km de côte. La côte guinéenne est caractérisée par la présence presque continue de formations mangroviennes, d'estuaires et d'une proche bande côtière située entre 0 et 20 mètres de profondeur. Elle abrite une riche diversité biologique et est assujettie à de multiples activités socioéconomiques telles que la pêche, l'agriculture, la récolte des coquillages, la saliculture, l'exploitation du bois de mangrove, le tourisme, l'exploitation minière, etc. Cette dernière pourrait affecter les ressources naturelles du milieu à travers de nombreux aménagements projetés. En effet, la mise en valeur du riche potentiel minier nécessite le développement de grands ports minéraliers susceptibles d'avoir des répercussions sur la ressource halieutique. En plus des quatre ports existants, huit autres projets d'aménagements de ports minéraliers sont en phase de planification sans concertation entre les différents promoteurs concernés. Chaque société envisage de réaliser son propre port. Cependant, les études d'impact environnementales et sociales (ÉIES) intervenant très en aval, ne permettent pas toujours de débattre de manière satisfaisante sur l'opportunité du projet et sur les grandes orientations qui doivent fonder une bonne décision. Dans ce contexte, le recours aux évaluations environnementales stratégiques (ÉES) est nécessaire pour prendre en compte les enjeux écologiques, économiques, socioculturels et politiques en amont du processus décisionnel. Une démarche d'aide multicritère à la décision (AMCD) et des analyses spatiales réalisées au moyen d'un système d'information géographique (SIG) ont été utilisées pour réaliser l'ÉES des plans d'aménagements des ports minéraliers. L'AMCD en stimulant le dialogue et les échanges d'informations, présente un fort potentiel dans la prise en compte des enjeux des écosystèmes côtiers et marins. Elle a permis dans le cadre de cette étude de créer un cadre de concertation transparent et de contribuer à la recherche de solutions concernant l'intégration des enjeux de conservation dans la planification des aménagements portuaires. Les acteurs issus du gouvernement (Pêche, environnement, transport, mine, plan), de la société civile (pêcheurs, femmes fumeuses et mareyeuses, sociétés de pêche, ONGs), des experts (chercheurs, bureaux d'études), et du privé (sociétés minières responsables des aménagements portuaires) ont été impliqués aux différentes étapes du processus d'ÉES. L'option basée sur la mutualisation des infrastructures portuaires a été privilégiée par la majorité des acteurs. Cette option prévoit la construction de deux nouveaux ports à Boffa et à Forécariah, elle prend en compte le besoin de conservation des zones humides, notamment les sites Ramsar et les zones de frayères importantes pour les ressources halieutiques.